



SECTION



ESSONNE

### **Compte rendu du CTL DU 13 AVRIL 2021**

Après la lecture de la déclaration liminaire intersyndicale que vous trouverez ci-joint, il a été fait un rappel du contexte sanitaire :

- 11 personnes malades et 39 personnes en ASA covid. A chaque fois qu'un site est touché il est fait un nettoyage approfondi des points de contact et la médecine de prévention est prévenue.
- Concernant le Fond de solidarité : industrialisation de la cadence du travail. La Direction a conscience de la difficulté devant la réitération des demandes. Environ 5 000 demandes en instance pour plus de 7 000 messages générés. Aujourd'hui la fraude est évaluée à 2% (6 millions d'euro pour l'Essonne, 500 millions pour la France).
- 8 moutures différentes de FDS...Le directeur reconnaît que la pression est forte. La direction note que le FDS a limité les dégâts sociaux de la crise.

Pour la campagne IR:

- masque FFP2 : le Secrétariat Général y est opposé. Nous avons noté que nous étions moins doués que le personnel hospitalier. L'intersyndicale demande une nouvelle analyse dans le cadre du CHS.
- Accueil : Dans le cas où il y aurait un risque d'atroupement des décisions de fermeture pourraient être prises. Toutefois pour l'instant la campagne démarrant tranquillement, il n'y a pas lieu de ne pas ouvrir au "tout venant".

#### **1er point : harmonisation des horaires**

- Tout venant 4 matinées de 3h par semaine tous les jours sauf mercredi. 8 heures d'accueil sur rendez-vous. Nous ne pouvons nous opposer à l'harmonisation des horaires que l'on a demandés à plusieurs reprises. Toutefois pour FO DGFIP 91 (hors période covid) nos sites doivent rester ouverts. Les ouvertures pérennisent la présence de tous les services sur le département.

Vos représentants FO DGFIP 91 ont interrogé la direction sur la mise en place d'APRDV dans la sphère GP : l'arrivée est prévue pour courant 2021 parallèlement à la messagerie sécurisée e-contact.

Pour le SDE, vos représentants FO DGFIP91 ont souligné les difficultés rencontrées dans l'utilisation de l'APRDV. La direction n'avait pas connaissance de ces difficultés.

Vote FO DGFIP 91 : Abstention

#### **2ème point : campagne IR Pour information.**

Nous avons évoqué longuement le sujet lors d'une précédente audience (voir compte rendu). Vos représentants ont noté la difficulté d'une campagne qui dure 2 mois dans un contexte sanitaire difficile.

### **3ème point : fusion de l'antenne d'Arpajon du PCE de Corbeil avec l'antenne d'Etampes à Etampes au 1er septembre 2021 :**

Nous avons rappelé notre opposition au nouveau réseau de proximité et toutes les organisations syndicales ont voté contre.

>

### **4ème point : Mise en place du SGC d'Arpajon au 1er septembre 2021**

Au niveau matériel, il est précisé qu'il sera commandé de nouveaux bureaux. La totalité des organisations syndicales a voté contre.

### **5ème point : Mise en place du CDL d'Arpajon**

Vos représentants ont demandé un retour d'activité des CDL. Auparavant la direction n'hésitait pas à inviter des experts, il aurait été intéressant d'avoir le retour d'expérience des 2 CDL existants... Les organisations syndicales ont voté contre ce point.

### **6ème point : Transfert du siège de la trésorerie de Brunoy à Yerres au 01/09/2021 :**

Il est noté un accueil restreint des collègues de Brunoy. La direction s'engage à revoir les plans (problème d'espace par agent dans les services). La CGT, FO et CFDT ont voté contre et abstention de Solidaires.

### **7ème point : Mise en place d'un accueil de proximité : EFS de Marolles en Hurepois**

Nous rappelons notre opposition à la mise en place de ces structures qui ne sont que des pansements du fait des fermetures de nos services et de la limitation de nos horaires d'ouverture. La totalité des organisations syndicales a voté contre.

### **8ème point : Création du SPF départemental à Corbeil** avec maintien des antennes provisoires à Etampes et à Massy au 2 novembre 2021.

4 points ont attiré notre attention :

- la neutralité pour les collègues de Corbeil : réponse de la direction chaque service va garder ses dossiers papiers
- la possibilité pour les agents des antennes de se déplacer à Corbeil : Ce n'est pas envisagé pour l'instant
- le volet RH : la direction a manifesté sa volonté de se rapprocher des agents dès que la situation sanitaire le permettra

Les quatre organisations syndicales ont voté contre la création du SPF départemental qui éloigne l'usager et les agents des structures.

>

>

### **9ème point : Le budget**

Nous avons demandé si l'initiative du budget participatif sera renouvelée. La direction attend le feu vert du DG.

## **QUESTIONS DIVERSES :**

**Le numéraire** : Le sujet de la fin du numéraire dans nos structures n'est pas encore bien arrêté. Outre le partenariat avec les bureaux de tabac affiliés Française des jeux, un partenariat avec La Banque Postale est en cours de développement pour les trésoreries collectivités. Ce partenariat permettrait le dépôt et le retrait d'espèces aux guichets postaux, au contact des autres clients... La question d'une solution alternative aux bons de secours est en négociation avec le département (cartes prépayées et autres outils). Le directeur envisage trois points numéraires résiduels au sein de notre réseau, un au sud, un à l'est et un à l'ouest.

**l'expérimentation de scannage des déclarations 2042** : Ce qu'il ressort ce serait la simplification de la manipulation en excluant les pièces jointes des déclarations. Le scannage nécessite une amélioration de la résolution utilisée pour un meilleur rendu des images.

Est il envisagé une amélioration de clic-esi et la possibilité de faire des recommandés : non pas par le biais de clic-esi mais par le biais de l'ensu (Envoi de courriels sécurisés).

**Fusion SIE Etampes Arpajon** : Nous avons demandé une nouvelle fois une réunion afin que les équipes se rencontrent. Un échange sera possible dès le retour du chef de service. Monsieur Soulier s'est engagé à se rendre sur les sites d'Etampes et d'Arpajon.

**La messagerie BALFUS** des services est très sollicité et sa capacité de stockage n'est plus en accord avec la taille des messages reçus, souvent très lourds car accompagnés de pièces jointes. La possibilité d'augmenter la taille de stockage est de la responsabilité de la centrale qui sera alertée sur ce point.